

Référendum sur le mode de scrutin au Royaume-Uni

5 mai 2011

de Corinne Deloy

ANALYSE
1 mois avant
le référendum

« Le Royaume-Uni utilise le système de vote *First past the post* (littéralement : le premier qui arrive au poteau, référence au langage des courses hippiques) pour élire les membres de la chambre des Communes. Ce mode de scrutin doit-il être abandonné en faveur du vote alternatif ? ». Telle est la question à laquelle 46 millions d'électeurs britanniques sont appelés à répondre lors d'un référendum qui aura lieu le 5 mai prochain.

La date choisie pour cette consultation populaire a été critiquée par plusieurs partis et responsables politiques. En effet, ce même jour se dérouleront dans une partie du Royaume-Uni des élections régionales (en Ecosse, en Irlande du Nord et au Pays de Galles) ainsi qu'un scrutin local partiel (dans une partie du pays). Les électeurs appelés au vote pour des élections locales et/ou régionales pourraient donc être surreprésentés par rapport au reste de l'électorat (par exemple par rapport aux habitants de la région de Londres qui ne sont concernés par aucun autre scrutin le 5 mai). Les responsables politiques écossais, gallois ou encore irlandais ont également regretté que le référendum soit organisé le même jour que les élections régionales, ce qui, selon eux, est susceptible d'entraîner de la confusion chez les électeurs. 40 députés conservateurs ont demandé, en vain, que la consultation populaire soit organisée à une autre date.

La chambre des Lords, chambre haute du parlement britannique, avait souhaité l'instauration d'un seuil minimum (au moins 40% des inscrits) obligatoire pour valider le référendum. Cette proposition n'a pas été retenue. Enfin, une pétition portée par le groupe People Pledge et demandant l'organisation d'un vote sur le maintien (ou le retrait) du Royaume-Uni dans l'Union européenne le 5 mai prochain a circulé dans le pays. Le Premier ministre britannique David Cameron (Parti conservateur) a cependant exprimé sa totale opposition à un tel projet.

Le référendum sur le mode de scrutin sera le 2e organisé au Royaume-Uni. Le premier s'est déroulé le 5 juin 1975 et avait concerné le maintien du Royaume-Uni au sein de la Communauté économique européenne. Plus des 2/3 des électeurs (67,2%) avaient approuvé le maintien de leur pays dans la CEE, 32,8% avaient voté contre.

Les Britanniques doivent impérativement s'inscrire sur les listes électorales avant le 14 avril pour pouvoir se prononcer le 5 mai sur le mode de scrutin.

First past the post vs. alternative vote

Le système du *First past the post* est simple : le candidat qui recueille le plus grand nombre de suffrages (qu'il s'agisse de 80% ou de 30% des voix) dans une circonscription est élu. Le système du vote alternatif offre aux électeurs la possibilité de classer par ordre de préférence les candidats en lice, toujours au sein d'une circonscription uninominale. Cette sélection n'est cependant pas obligatoire et l'électeur peut choisir d'accorder sa voix à un seul candidat.

Le dépouillement se déroule alors comme suit : les bulletins de vote sont classés en fonction des premières préférences. Le candidat réunissant une majorité absolue de premières préférences est déclaré élu. Si aucun candidat ne parvient à rassembler 50% + 1 premières préférences, celui d'entre eux qui a obtenu le plus faible nombre de premières préférences

ces est éliminé de la course et les suffrages qui se sont portés sur son nom sont alors répartis entre les autres candidats en course en fonction du nombre de deuxièmes préférences recueillies par chacun d'entre eux. L'opération se poursuit jusqu'à ce qu'un candidat recueille la majorité absolue des suffrages et soit par conséquent déclaré élu.

Le vote alternatif est utilisé en Australie (depuis 1919), dans les îles Fidji et en Papouasie-Nouvelle-Guinée. Il a pour objectif d'être représentatif de la diversité des électeurs et permet aux personnes qui votent en faveur des « *petits* » partis de concourir à la désignation du candidat élu. Le système du First past the post bénéficie davantage aux « *grands* » partis, soit, au Royaume-Uni, les partis travailliste et conservateur. Ainsi, lors des dernières élections législatives britanniques du 6 mai 2010, plus des 2/3 des députés ont été élus sans majorité absolue. Lors du scrutin législatif de 1951, le Labour, majoritaire en voix (48,8%), avait finalement obtenu moins de députés (295) que les Tories qui avaient remporté 302 sièges avec 44,3% des suffrages.

Aucun mode de scrutin n'étant parfait, le vote alternatif peut entraîner des distorsions entre les suffrages recueillis et les sièges obtenus. Ainsi, lors des dernières élections législatives australiennes du 24 novembre 2007, les Verts ont obtenu 7,79% des suffrages sans remporter aucun siège tandis que le Parti national, qui a recueilli 5,49% des voix, a gagné 10 sièges.

Selon certains politologues, le système du vote alternatif aurait permis aux Libéraux-Démocrates (Lib-Dem) de gagner 79 sièges (en lieu et place de 57) aux élections législatives du 6 mai 2010. Les Conservateurs auraient remporté 281 sièges (307 en réalité) et les travaillistes, 262 (258). Les Libéraux-Démocrates auraient alors eu le choix entre une alliance avec les Travaillistes ou une association avec les Conservateurs, les deux rapprochements auraient en effet atteint la majorité absolue. Selon d'autres calculs effectués par des chercheurs de Colchester, les Libéraux-Démocrates auraient remporté 89 sièges, les Conservateurs, 284 et les Travaillistes, 248. Il faut cependant noter que le mode de scrutin du vote alternatif en lieu et place du système du First past the post aurait pu entraîner une modification du vote des électeurs (et/ou des abstentionnistes) qu'il est bien

sûr impossible de prendre en compte a posteriori.

John Curtice, professeur de science politique à Strathclyde, affirme que sur les scrutins organisés au cours des trois dernières décennies, le Parti conservateur aurait, avec le vote alternatif, remporté moins de sièges de députés qu'avec le système du First past the post. Selon lui, les Libéraux-Démocrates n'auraient jamais gagné suffisamment de sièges pour empêcher aucun des deux « *grands* » partis britanniques de recueillir la majorité absolue. Tous ces calculs montrent qu'en définitive, le système du vote alternatif apporterait peu de changements aux résultats électoraux. Certains s'interrogent donc sur la nécessité de modifier le mode de scrutin et surtout d'abandonner un système auquel les Britanniques sont habitués (et pour certains attachés) et qui a le mérite d'être aisément compréhensible.

Les partisans du changement mettent en avant le fait que le vote alternatif est un système plus juste et plus représentatif des électeurs. Selon eux, ce mode de scrutin obligerait les élus à travailler pour l'ensemble des résidents de leur circonscription. Ils accusent en effet certains responsables politiques de soigner leurs seuls électeurs et de considérer leur siège comme un poste qu'ils peuvent détenir à vie.

Les opposants à toute modification du système de vote leur répondent que le First past the post est simple à comprendre et permet de produire de solides majorités en contenant les partis extrémistes. La relative faiblesse électorale de ces dernières au Royaume-Uni – et donc leur non représentation à la chambre des Communes, chambre basse du parlement britannique – est en effet souvent attribuée au mode de scrutin utilisé qui « *protégerait* » le pays d'un phénomène (la montée du populisme) qui touche l'Europe entière. Les partisans du maintien du First past the post indiquent également que ce dernier est utilisé par plus de 50 pays à travers le monde alors que le vote alternatif a cours dans seulement 3 États.

Le 11 mars dernier, 25 historiens (dont Niall Ferguson, Amanda Foreman, Andrew Roberts, Anthony Bevor, David Starkey et Simon Sebag Montefiore) ont exprimé leur opposition au vote alternatif dans une lettre publiée par le quotidien The Times. Selon eux, ce système sape le principe d'égalité des électeurs qui veut que chaque voix possède le même poids et la même valeur. Les partisans du « *non* » au référendum du 5

mai citent les propos de Winston Churchill (Premier ministre britannique de 1940 à 1945 puis de 1951 à 1955) qui, lors de la dernière tentative faite pour imposer le vote alternatif (en 1931), avait déclaré que celui-ci était « *le système de vote le plus stupide, le moins scientifique et le plus irréal* ». « *Le résultat y est déterminé par le plus vain des votes accordé au plus vain des candidats* » avait-il affirmé.

La position des différents partis

Les « petits » partis défendent tous le « oui » au référendum, le Parti travailliste est divisé

Le changement du mode de scrutin est à l'origine une demande des Libéraux-Démocrates et quasiment une condition de leur alliance avec le Parti conservateur à l'issue des élections législatives du 6 mai 2010. Le parti de Nick Clegg souhaitait voir le Royaume-Uni adopter un système de vote proportionnel. Le vice-Premier Ministre Nick Clegg a d'ailleurs qualifié le vote alternatif de « *misérable petit compromis* ». Les Libéraux-Démocrates présentent cependant ce mode de scrutin comme une première étape sur la voie de l'adoption d'un système plus juste. Ainsi, Tim Farron, leader de la campagne électorale des Libéraux-Démocrates, rappelle que « *le vote des 3/4 des électeurs n'est pas pris en compte avec le système du First past the post* ». Des propos certes un peu exagérés mais qui pointent une réalité qu'il peut être utile de rappeler.

Selon Nick Clegg, le mode de scrutin britannique actuel est caduc. En permettant l'élection d'un député avec le soutien d'un faible nombre d'électeurs, il a détruit la confiance des citoyens dans la chose politique. « *Beaucoup de députés sont élus sans le soutien de la plupart des électeurs qu'ils sont censés représenter. Cela veut dire que des millions de voix ne sont pas prises en compte. Cela encourage les députés à être paresseux et suffisants* » a-t-il déclaré. Le vice-Premier ministre insiste également sur la simplicité du vote alternatif. « *C'est aussi simple que 1, 2 et 3. Tout ce que vous avez à faire est d'inscrire le numéro 1 devant le candidat que vous voulez voir gagner, le 2 sur votre deuxième favori, le 3 sur le troisième, etc. Et si vous ne voulez voter que pour une seule personne, vous pouvez également le faire. Le systè-*

me est simple et juste » répète-t-il. « *Certains disent que ce mode de scrutin va à l'encontre de la tradition britannique. C'est absurde. Le vote alternatif est une évolution, en aucun cas une révolution. C'est un petit changement qui fait une grande différence* » souligne Nick Clegg.

Les Verts sont favorables à un système proportionnel mais considèrent le vote alternatif comme un pas dans la bonne direction. « *Je pense qu'avec le vote alternatif, mes électeurs peuvent davantage voter pour ce à quoi ils croient* » a déclaré leur leader Caroline Lucas, en outre première députée verte élue à la chambre des Communes (en recueillant d'ailleurs 31,33% des suffrages le 6 mai 2010 dans la circonscription de Brighton Pavilion).

Le Plaid Cymru (PC), parti nationaliste gallois, le Parti travailliste et social-démocrate (SDLP), parti catholique d'Irlande du Nord et les Démocrates anglais souhaiteraient remplacer le First past the post par le système du vote unique transférable mais appellent à voter cependant « *oui* » le 5 mai prochain. Le Parti de l'indépendance du Royaume-Uni (UKIP), le Parti de l'alliance, parti interconfessionnel nord-irlandais, le Parti national écossais (SNP), le Sinn Fein (SF) et le parti national britannique (BNP) sont également favorables à une modification du mode de scrutin.

Enfin, les héros du film *Le discours d'un roi* (réalisé par Tom Hooper), Colin Firth et Helena Bonham Carter, ont décidé de s'engager en faveur du « *oui* ». Le Parti travailliste est divisé sur la question de la modification du mode de scrutin. Son leader, Ed Miliband, a indiqué qu'il voterait personnellement « *oui* » le 5 mai. Il a cependant conseillé à Nick Clegg, en forte perte de popularité après son volte-face sur les droits d'inscription à l'université (alors qu'il avait déclaré qu'il s'opposerait à toute augmentation des droits d'inscription à l'université, le Libéral-Démocrate a soutenu la réforme permettant aux universités d'imposer des frais d'inscription de 9 000 £/an (10 730 €) pour compenser le désengagement progressif de l'Etat dans l'enseignement supérieur), de « *se reposer un peu* ». « *Que souhaitent les partisans du « non » ? Ils veulent la photo de Nick Clegg sur toutes les affiches appelant à voter « oui »* » a déclaré le leader travailliste.

Ed Miliband a rejoint la plateforme du « *oui* » le 29

mars dernier aux côtés de Caroline Lucas, de l'ancien président des Libéraux-Démocrates (1999-2006), Charles Kennedy, et de Tim Farron. Il a affirmé que le vote alternatif permettrait aux partis progressistes de gauche et de centre-gauche de « construire des ponts ». « La tragédie des progressistes britanniques est que la division entre gauche et centre-gauche a conduit à une droite de plus en plus unie, victoire après victoire. Pendant plus de 80 ans, il y a eu un seul Parti conservateur mais plusieurs partis essayant d'attirer les votes progressistes. Il n'est pas étonnant que les Tories soutiennent le système actuel » a indiqué Ed Miliband.

L'ancien leader du Labour (1983-1992), Neil Kinnock, s'est également prononcé pour le « oui ». « Le Royaume-Uni doit aller vers un système plus juste, qui ne permette pas à un député qui recueille seulement un tiers des voix de sa circonscription d'être élu et qui reflète mieux les vues des électeurs. Le vote alternatif est ce système » a déclaré l'ancien vice-président de la Commission européenne (1999-2004).

Cependant, de nombreux Travailleurs restent opposés à toute modification du mode de scrutin. Ainsi Margaret Beckett, ancienne secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères et du Commonwealth du Royaume-Uni (2006-2007), a signé dans le quotidien The Times une lettre défendant le First past the post cosigné par l'actuel ministre des Affaires étrangères, William Hague.

Le Parti conservateur, seule formation favorable au maintien du système actuel

Partenaire des Libéraux-Démocrates au gouvernement, le Parti conservateur est opposé à l'adoption du système de vote alternatif. Le Premier ministre David Cameron estime que celui-ci produira des résultats « injustes puisque les deuxièmes préférences seront déterminantes ». « Le vote alternatif est une perte de temps, d'argent et d'énergie. Je ne pense pas que l'on doive remplacer un système que tout le monde comprend par un système que seuls quelques élus peuvent comprendre » a-t-il déclaré, insistant sur le fait que le vote alternatif aurait permis à Gordon Brown, (Premier ministre de 2007 à 2010) de conserver le pouvoir à l'issue des élections législatives du 6 mai 2010.

Dans un discours prononcé à Swansea au début du mois d'avril, le Premier ministre a qualifié le vote alternatif de système « injuste, antidémocratique et obscur ». « C'est un système si injuste que les candidats arrivés en deuxième ou troisième positions pourraient finalement remporter l'élection. Imaginez les Jeux Olympiques. Usain Bolt remporte le 100 mètres. Au moment de la remise des médailles, le coureur arrivé troisième reçoit la médaille d'or. Ce que nous n'accepterions pas aux Jeux Olympiques, nous ne devons pas l'accepter en politique. Nous devons voter « non » à ce système absurde » a déclaré David Cameron.

Le chef du gouvernement a également affirmé que ce mode de scrutin produirait un plus grand nombre de parlements suspendus (hung parliaments) et conduirait à la formation de « gouvernements de deuxième choix ». Enfin, il a regretté que les Britanniques semblent peu s'intéresser à la question posée au référendum, qualifié d'« extrêmement important pour notre pays » par David Cameron.

Lors d'un référendum, les électeurs répondent le plus souvent davantage aux personnes qui posent la question, c'est-à-dire au gouvernement en place, qu'à la question elle-même. Toutefois, la singularité de la consultation du 5 mai réside dans le fait que le gouvernement est divisé sur la question posée. Selon la théorie des référendums exposée par Peter Kellner de l'institut d'opinion YouGov, dans la grande majorité des consultations populaires, le statu quo prévaut. Si cette théorie se vérifie, le First past the post, système stable dominé par deux partis politiques, devrait par conséquent être maintenu.

A un mois du scrutin, les Britanniques ne semblent pas s'être encore emparés de la question qui leur est posée. L'électorat reste divisé et le nombre d'indécis important. Selon la dernière enquête d'opinion réalisée par l'institut YouGov, le « oui » au vote alternatif serait en tête avec 39% des suffrages. Une proportion quasi identique d'électeurs (37%) s'approprierait toutefois à voter « non » à une modification du mode de scrutin. Mais 23% des personnes interrogées déclarent ne pas encore avoir décidé quel sera leur vote.

Le Premier ministre David Cameron et son vice-Premier ministre Nick Clegg ont tous deux indiqué que le résultat du référendum ne changerait rien à l'ac-

tion du gouvernement. « *Ce référendum n'est pas un vote sur le gouvernement. Quel que soit le résultat nous continuerons à travailler dans l'intérêt national* » a déclaré le chef du gouvernement. Cependant, une victoire du « *oui* » constituerait une défaite pour le

leader du Parti conservateur après son échec à obtenir la majorité absolue au parlement lors des élections législatives de mai 2010. En cas de victoire du « *non* » en revanche, la réforme électorale disparaîtra de l'agenda politique pour très longtemps.

La participation sera déterminante pour le référendum sur le mode de scrutin au Royaume-Uni le 5 mai

46 millions de Britanniques sont convoqués le 5 mai prochain pour répondre par « oui » ou par « non » à la question suivante : « *Aujourd'hui, le Royaume-Uni utilise le système de vote First past the post (littéralement : le premier qui arrive au poteau, référence au langage des courses hippiques) pour élire les membres de la chambre des Communes. Ce mode de scrutin doit-il être abandonné en faveur du vote alternatif ?* ». Les Britanniques se prononceront par référendum, un processus rare au Royaume-Uni.

J-7
7 jours avant
le référendum

First past the post vs alternative vote

Dans le système du First past the post est élu le candidat qui recueille le plus grand nombre de suffrages (qu'il s'agisse de 80% ou de 30% des voix) dans une circonscription. Le système du vote alternatif offre aux électeurs la possibilité de classer par ordre de préférence les candidats en lice, toujours au sein d'une circonscription uninominale. Cette sélection n'est cependant pas obligatoire et l'électeur peut également choisir d'accorder sa voix à un seul candidat. Le dépouillement se déroule alors comme suit : les bulletins de vote sont classés en fonction des premières préférences. Le candidat réunissant une majorité absolue de premières préférences est déclaré élu. Si aucun candidat ne parvient à rassembler 50% + 1 de premières préférences, celui d'entre eux qui en a obtenu le plus faible nombre est éliminé et les suffrages qui se sont portés sur son nom sont alors répartis entre les autres candidats en fonction du nombre de deuxième préférences recueillies par chacun d'entre eux. L'opération se poursuit jusqu'à ce qu'un candidat recueille la majorité absolue des suffrages et soit par conséquent déclaré élu.

Les défenseurs d'une modification du mode de scrutin affirment que le système de vote alternatif permettrait une plus juste représentation de l'électorat que le système actuel où les électeurs hésitent à accorder leur suffrage à un « petit » parti considérant souvent qu'un tel vote est « gâché » par le First past the post. Les partisans du maintien de ce système soulignent que son abandon rendrait plus difficile pour un parti d'obtenir la majorité absolue et conduirait donc à une multiplication des coalitions gouvernementales. Le First past the post permet en effet de contenir les partis extrémistes et de « protéger » le Royaume-Uni de la montée du populisme, un phénomène qui affecte l'Europe entière. « Le vote alternatif n'est pas quelque chose de britannique » a déclaré l'actuel ministre des Affaires étrangères, William Hague, ajoutant « *Le reste du monde va penser que nous sommes devenus fous. Notre système a été copié par beaucoup, y compris par les Etats-Unis. Il ne serait pas logique de le changer pour un système qui n'est pas clair, plus onéreux et qui créerait de nombreux problèmes* » a-t-il ajouté.

En définitive, il semble bien que les résultats électo-

raux que produirait le vote alternatif seraient très peu différents de ceux obtenus avec le système actuel.

Une certaine cacophonie

La campagne électorale a démarré dans une certaine cacophonie. Ce référendum est déjà singulier dans la mesure où le Parti conservateur et les Libéraux-Démocrates au pouvoir sont « *tombés d'accord pour ne pas être d'accord* » selon l'expression britannique. Le Premier ministre David Cameron (conservateur) défend le « non » au système de vote alternatif quand le vice-Premier ministre Nick Clegg (Lib-Dem) est pour le « oui ». Le chef du gouvernement ne voit « pas de raison de changer un système qui permet de se débarrasser des gouvernements qui ne satisfont pas les électeurs comme cela a été le cas en 1979 et en 1997 ». Il s'élève contre un « *système obscur, injuste et onéreux* » qui permet au « *candidat arrivé en 3e position de remporter l'élection* » et récuse le fait que le vote alternatif redonnerait confiance dans la politique aux Britanniques. Le Premier ministre s'est cependant désolidarisé des critiques contre le leader libéral-démocrate : « *Je ne conduis pas la campagne du non, je conduis la campagne du non des conservateurs* ». Nick Clegg a mis toutes ses cartes dans le succès du référendum. « *La campagne du non est soutenue par les fascistes et les extrémistes* » a-t-il déclaré. Le Parti national britannique (BNP), tout comme le Parti communiste, est en effet opposé au système de vote alternatif. Le Parti pour l'indépendance du Royaume-Uni (UKIP) et le Sinn Fein (SF) sont tous deux favorables au vote alternatif.

Si Tories et Libéraux-démocrates s'opposent sur la modification du mode de scrutin, le Premier ministre David Cameron a partagé l'estrade avec l'ancien ministre – et ennemi de toujours des Tories –, Lord John Reid (travailliste), Tous deux défendaient le système du first past the post. « *John et moi ne sommes pas d'accord sur grand-chose mais on est absolument d'accord sur un point : le vote alternatif serait mauvais pour le pays* » a déclaré le chef du gouvernement. « *Non seulement ce système est mauvais mais cela serait un outrage de changer le système électoral pour avantager tactiquement un parti en allant contre le droit de tous les citoyens à l'égalité du vote* » a ajouté John Reid. « *Si vous perdez une élection, tenez bon et travaillez plus dur pour obtenir le soutien des électeurs.*

Vous n'allez pas leur dire : bien, nous allons changer les règles du jeu et agrandir le but » a-t-il ajouté.

Officiellement, le Parti travailliste est favorable à la modification du mode de scrutin même s'il reste très divisé sur le sujet. John Prescott, vice-Premier ministre (1997-2007), et David Blunkett, ancien ministre, font ainsi campagne pour le « non ». Une certaine confusion règne donc également au sein du principal parti de l'opposition. « *Ce référendum n'est pas un vote sur Nick Clegg, sur David Cameron ou encore sur moi, c'est une chance pour avoir une meilleure politique au Royaume-Uni* » répète le leader travailliste, Ed Miliband, qui tente de dissuader les Travaillistes de sanctionner le vice-Premier ministre en votant « non ». Nick Clegg est en effet en forte baisse dans les enquêtes d'opinion depuis son volte-face sur les droits d'inscription à l'université (alors qu'il avait déclaré qu'il s'opposerait à leur augmentation, il a soutenu la réforme permettant aux universités d'imposer des frais d'inscription de 9 000 £ par an (10 730 €) pour compenser le désengagement progressif de l'Etat dans l'enseignement supérieur).

Le « non » en tête dans les sondages

Si les enquêtes d'opinion divergent sur le résultat final du référendum, elles s'accordent en revanche sur la tendance générale : sauf retournement de situation de dernière minute, les Britanniques devraient dire « non » à la modification de scrutin qui leur est proposée.

Selon le dernier sondage réalisé par l'institut YouGov, 44% des Britanniques s'apprêtent à rejeter le système de vote alternatif le 5 mai tandis que 37% s'y montrent favorables. L'opposition à l'abandon du first past the post est encore plus forte lorsque les interviewés ont été réinterrogés après avoir entendu une explication détaillée des deux modes de scrutin : 45% se prononcent alors pour le « non » et 33% pour le « oui ». Les personnes souhaitant conserver le système actuel citent la « *satisfaction à l'égard du first past the post* » comme la principale raison de leur vote (56% des réponses). Les partisans du système de vote alternatif qualifient celui-ci de « *plus juste* » (54%). L'institut YouGov montre que les différences régionales de participation pourraient être essentielles pour le résultat final. Enfin, le vote est très lié à la proximité partisane : les sympathisants du Parti conservateur sont opposés au changement de mode de scrutin, les pro-

ches des Libéraux-Démocrates y sont favorables et les électeurs du Parti travaillistes sont divisés.

L'enquête d'opinion réalisée par l'institut ICM pour le quotidien The Guardian révèle que 58% des Britanniques sont favorables au maintien du mode de scrutin actuel et que 42% souhaiteraient voir le système de vote alternatif remplacer celui du first past the post. 23% des personnes interrogées n'ont pas encore fait leur choix et ne savent pas si elles se rendront aux urnes le 5 mai prochain. Le sondage montre que les 3/4 des Conservateurs s'apprêtent à voter « non » tout comme une majorité des Travaillistes. Les jeunes sont les plus favorables à une modification du mode de scrutin, les retraités au maintien du système actuel.

« Une majorité des Britanniques sont opposés au changement de mode de scrutin mais il n'est pas évident qu'un nombre suffisant d'entre eux se rendent aux urnes le 5 mai prochain pour l'empêcher » a déclaré David Cameron qui redoute beaucoup la faiblesse la participation. Celle-ci serait en effet bénéfique au « oui » dont, fort logiquement, les partisans sont les plus mobilisés. Les Conservateurs mettent également en avant le fait que la décision finale pourrait bien appartenir aux Ecossois, Gallois et Irlandais qui, le 5 mai prochain, sont également appelés aux urnes pour désigner leurs représentants régionaux. Selon les enquêtes d'opinion, les Ecossois sont parmi les Britanniques les plus favorables au système de vote alternatif : 52% s'apprêteraient à voter « oui » à la modification du mode de scrutin et 33% à la rejeter.

Les Tories pointent du doigt le fait que le pays pourrait bien connaître un changement constitutionnel majeur alors même qu'une faible minorité de Britanniques se rendraient aux urnes. La chambre des Lords, chambre haute du parlement britannique, a tenté, en vain, de faire voter l'instauration d'un seuil minimum (au moins 40%

des inscrits) obligatoire pour valider le référendum.

Une victoire du « non » serait bien entendu pour Nick Clegg un échec d'autant plus sérieux que le vice-Premier ministre a fait du changement du mode de scrutin l'objectif n°1 de son parti et la principale raison de sa participation au gouvernement. La base des Lib-Dém pourrait s'interroger sur l'intérêt de la poursuite d'une collaboration avec les Conservateurs en cas de victoire du « non ». « Les parlementaires libéraux-démocrates vivent une scène d'accident de la route qui adviendrait au ralenti. Ils ont deux possibilités : soit ils sautent de la voiture en marche, soit ils arrachent le volant des mains du conducteur » analyse le professeur de science politique de l'université de Sussex, Tim Bale. « La coalition gouvernementale est là pour durer 5 ans » répète Nick Clegg. Une victoire du « oui » serait un revers pour le Premier ministre. « Si David Cameron perd son pari, il sera véritablement obligé de faire avec un système de vote qui pourrait rendre plus difficile pour les Tories le fait de gouverner seuls » indique Tim Bale.

Une victoire du « oui » pousserait sans doute les Libéraux-Démocrates à très vite demander plus, c'est-à-dire le recours à un système proportionnel.

Divisé, le Parti travailliste ne pourra donc être totalement perdant le 5 mai prochain. Ed Miliband s'est posé en défenseur du « oui », une position qui pourrait in fine s'avérer fâcheuse. Le Labour devrait toutefois sortir vainqueur des élections locales qui se tiendront le même jour que le référendum sur le mode de scrutin. Une grande partie des sièges en jeu ont en effet été perdus par les Travaillistes lors des dernières élections du 3 mai 2007, ces derniers devraient donc améliorer leurs résultats.

Si le « oui » l'emporte, le système de vote alternatif entrera en vigueur lors des prochaines élections législatives britanniques prévues en 2015.

Les Britanniques refusent massivement la modification de leur mode de scrutin

Une large majorité des Britanniques se sont prononcés pour le maintien de leur mode de scrutin pour l'élection des membres de la Chambre des Communes (First past the post, littéralement : le

RÉSULTATS

premier qui arrive au poteau, référence au langage des courses hippiques) lors du référendum le 5 mai. Les Libéraux-Démocrates (Lib-Dem), dirigés par le vice-Premier ministre Nick Clegg, avaient obtenu l'organisation de cette consultation populaire en « échange » de leur participation à la coalition gouvernementale dirigée par le Premier ministre David Cameron (Parti conservateur). Les 2/3 des électeurs (67,87%) ont répondu « non » à la question suivante : « Aujourd'hui, le Royaume-Uni utilise le système de vote First past the post pour élire les membres de la chambre des Communes. Ce mode de scrutin doit-il être abandonné en faveur du vote alternatif ? ». Un tiers (32,09%) se sont prononcés en faveur d'un changement de mode de scrutin. Sur 440 circonscriptions, seules 10 ont voté majoritairement en faveur du système de vote alternatif : Hackney (60,68%), Glasgow Kelvin (58,8%), Haringey (56,62%), Islington (56,92%), Lambeth (54,69%), Cambridge (54,32%), Oxford (54,11%), Southwark (52,73%), Camden (51,40%) et Edimbourg central (51,36%).

Le taux de participation a été plus élevé que ne l'avaient prévu les analystes politiques et s'est établi à 41,97%. L'Ecosse a été la plus civique : plus de la moitié des électeurs ont voté au référendum mais les Ecosseis étaient également appelés à renouveler leur parlement régional en même temps que le référendum. Londres, qui n'était concerné par aucun autre scrutin local, a été la moins participative. Seuls 35,4% de ses électeurs sont allés voter.

Les partisans du « non » au référendum, et notamment les Conservateurs, ont finalement convaincu les Britanniques des mérites du First past the post, système stable et simple qui permet de produire de solides majorités en contenant les partis extrémistes et du fait que le vote alternatif, complexe, ne constituait pas une réelle avancée.

Par ce référendum, comme à travers les élections régionales et locales qui avaient lieu le même jour, les Britanniques semblent surtout avoir souhaité sanctionner les Libéraux-Démocrates auxquels ils reprochent d'avoir renié certaines de leurs promesses de campagne et cautionné la politique d'austérité menée par le gouvernement. Comme souvent lors d'un référendum, les Britanniques ont donc davantage répondu à ceux qui leur posaient la question, en l'occurrence aux Libéraux-Démocrates qui étaient à l'initiative de cette consultation populaire, qu'à la question posée.

Le 5 mai, les Libéraux-Démocrates ont perdu environ la moitié de leurs conseillers municipaux et un grand nombre de leurs conseillers régionaux en Ecosse où ils se sont effondrés. Le leader du parti dans la région, Tavish Scott, a d'ailleurs démissionné de ses fonctions après le scrutin. A Liverpool, l'ancien leader de la ville (1998-2005), Mike Storey (Lib-Dem), a été battu par

le travailliste Jake Morrison tout juste âgé de 18 ans. Les Lib-Dem ont également essuyé un revers symbolique en perdant la ville de Sheffield, fief du vice-Premier ministre Nick Clegg, au profit du Parti travailliste. « C'est un sacré coup dur pour les partisans comme moi de la réforme » a déclaré le leader libéral-démocrate à l'annonce des résultats du référendum. « Le résultat est clair. En démocratie, lorsque l'on pose une question aux gens et que la réponse est aussi limpide, vous devez l'accepter » a-t-il souligné. Il a promis d'en tirer les leçons et de redoubler d'efforts avant de rejeter l'idée que les Libéraux-Démocrates puissent envisager de quitter la coalition gouvernementale. « Nous devons créer des emplois. C'est le travail que nous avons commencé et que nous allons mener à bien » a indiqué Nick Clegg. Le Premier ministre conservateur David Cameron a précisé : « Je suis absolument déterminé à faire en sorte que ce gouvernement de coalition, que je pense bénéfique pour le pays, fonctionne pendant les 5 années de la législature ».

Les élections locales et le référendum étaient le premier test important pour la coalition gouvernementale depuis mai 2010. Si le Parti libéral-démocrate a perdu la moitié de ses sièges de conseillers municipaux, les Tories en ont gagné, notamment sur les Libéraux-Démocrates dans le sud du pays.

David Cameron, qui a activement mené campagne pour le « non » au référendum, est donc le gagnant du scrutin. « Le rejet du vote alternatif par les électeurs est clair et retentissant » a déclaré le chef du gouvernement qui a souligné que les Britanniques « souhaitaient maintenant que le gouvernement poursuive son travail et s'occupe dans l'intérêt général des problèmes auxquels fait face le pays ». Si la coalition gouvernementale ne devrait effec-

tivement pas éclater, celle-ci est cependant fragilisée par la déroute du Parti libéral-démocrate et les frictions entre les deux partis qui la composent pourraient s'accroître. Le leader du Parti travailliste, Ed Miliband, qui s'était prononcé pour le « oui » au référendum tandis que son parti était divisé sur le sujet, a admis être « déçu » par les résultats. « Le peuple a parlé clairement et j'accepte le verdict » a-t-il indiqué. Le leader de l'opposition a cependant affirmé que le système électoral devait être amélioré de façon à permettre un plus fort engagement de la population. Le Labour peut toutefois se réjouir des résultats qu'il a obtenus aux élections locales où il a cependant moins progressé qu'attendu. Les Travaillistes sont en recul en Ecosse (- 7 sièges au parlement écossais qui en compte

129) où le Parti national écossais (SNP) d'Alex Salmond a effectué une spectaculaire percée (+ 23 sièges). Iain Gray, leader du Parti travailliste en Ecosse, a démissionné de ses fonctions à l'issue du scrutin. Le Labour se maintient au Pays de Galles où il devrait poursuivre à la tête de la région son alliance avec le parti nationaliste gallois Plaid Cymru (PC) dirigé par Ieuan Wyn Jones.

La théorie des référendums de Peter Kellner, analyste à l'institut d'opinion YouGov, selon laquelle le statu quo prévaut dans la grande majorité des consultations populaires s'est une nouvelle fois vérifiée. Le résultat du 5 mai aura pour conséquence de faire disparaître pour très longtemps la réforme électorale de l'agenda politique.

Résultats du référendum sur la modification du mode de scrutin du 5 mai 2011 au Royaume-Uni

Participation : 41,97%

Question posée	Pourcentage de « oui » Le nombre de voix est entre parenthèses	Pourcentage de « non » Le nombre de voix est entre parenthèses
Aujourd'hui, le Royaume-Uni utilise le système de vote <i>First past the post</i> pour élire les membres de la chambre des Communes. Ce mode de scrutin doit-il être abandonné en faveur du vote alternatif ?	67,87 (6 152 607)	32,09 (13 013 123)

Source : BBC

DERNIÈRES PUBLICATIONS DE LA FONDATION

Déclaration du 9 mai 1950 prononcée par Robert Schuman

– Question d'Europe n°204 - 09/05/2011

Élections législatives Chypre - Analyse – mai 2011

L'état de l'Union 2011, Rapport Schuman sur l'Europe, sous la direction de T. Chopin et M. Foucher, Ligne de repères, Paris – Mars 2011

Retrouvez l'ensemble de nos publications sur notre site :
www.robert-schuman.eu

Directeur de la publication : Pascale JOANNIN

LA FONDATION ROBERT SCHUMAN, créée en 1991 et reconnue d'utilité publique, est le principal centre de recherches français sur l'Europe. Elle développe des études sur l'Union européenne et ses politiques et en promeut le contenu en France, en Europe et à l'étranger. Elle provoque, enrichit et stimule le débat européen par ses recherches, ses publications et l'organisation de conférences. La Fondation est présidée par M. Jean-Dominique GIULIANI.